

Document d'Information Clés

FLEXIBLE ANNUEL

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, couts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FLEXIBLE ANNUEL, Code ISIN Part F : FR0010970251. TRUSTEAM FINANCE est l'initiateur de ce document, www.trusteam.fr (Prospectus disponible). Appelez le 01 42 96 40 27 pour de plus amples informations.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

L'AMF est chargée du contrôle de TRUSTEAM FINANCE en ce qui concerne ce document d'information clés. TRUSTEAM FINANCE est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le N°GP 00054 le 15/12/2000.

Ce document a été produit le 6/12/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FCP de droit français conforme aux normes européennes

Le F.C.P. a été constitué le 29/12/2010 pour une durée de 99 ans.

Objectifs : Cet OPCVM de classification « obligations et autres titres de créance libellés en Euro » a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'Ester capitalisé + 1%, sur la durée de placement recommandée, par le biais d'un portefeuille diversifié, répondant positivement à des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) selon une approche Best-in-class (sélection ESG consistant à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité), bénéficiant d'une gestion active et discrétionnaire. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances.

La stratégie de l'OPCVM s'appuie sur les prévisions macro-économiques de la société de gestion, ainsi que sur les analyses et recommandations des institutions financières de la place. En fonction des perspectives perçues par le gérant, le portefeuille sera exposé, directement ou accessoirement via la détention de parts ou d'actions d'OPC, en actions, obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire, essentiellement de l'OCDE et de l'Union Européenne.

Le processus de sélection ESG de titres s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les entreprises de l'univers d'investissement du Fonds composé principalement des émetteurs européens ayant à minima 300 millions d'euros de dette obligataire en circulation. La construction du portefeuille aboutit ainsi à une note ESG moyenne pondérée du portefeuille supérieur à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement initial après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées.

L'exposition à chacune de ces catégories pourra varier selon l'appréciation de la société de gestion dans le cadre des limites suivantes : De 0% à 100% en instruments de taux, en direct à travers des titres de créances et instruments monétaires, dont des obligations convertibles, d'émetteurs de l'OCDE et de l'Union Européenne libellés en euro et accessoirement en devises (USD, livre Sterling, Franc Suisse et Yen), ou indirectement à travers des OPC de titres de créances, d'instruments monétaires, d'obligations convertibles investis sur les pays de l'OCDE et l'Union Européenne, de toutes notations dont 30% maximum en obligations convertibles.

Les instruments financiers sont systématiquement notés par l'une des 3 principales agences de notation ou par Trusteam. La note donnée par Trusteam est prioritaire. Si l'instrument financier n'est pas noté, c'est la notation de l'émetteur qui sera pris en compte. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure. En cas de notation splittée, c'est la meilleure note, qui est retenue. La part investie en direct en instruments financiers spéculatifs et en indirect à travers des OPC investis sur des titres spéculatifs, sera limitée à 60% maximum de l'actif net de l'OPCVM La fourchette de sensibilité sera comprise entre -1 et +3.

De 0% à +10% en actions internationales, essentiellement de l'OCDE et de l'Union Européenne, de toute capitalisation et de tous secteurs économiques

10% maximum au risque de change sur des devises hors euro (USD, Livre Sterling, Franc Suisse et yen).

L'OPCVM peut détenir :

jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou FIA français ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE, fonds d'investissement à vocation générale ouverts à une clientèle non professionnelle ou de FIA répondant aux critères d'éligibilité de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, et/ou des titres intégrant des dérivés simples en vue de couvrir le portefeuille contre les risques de taux, d'actions et/ou de change ou de l'exposer aux risques de taux et/ou actions, sans rechercher de surexposition dans la limite d'un risque global d'une fois l'actif. Les dérivés sur devises sont utilisés uniquement à titre de couverture du risque de change.

Affectation du résultat : Capitalisation et/ou distribution des revenus.

Durée minimum de placement recommandée : supérieure à 2 ans.

Recommandation : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres sont centralisés chaque jour à 11 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du jour (J).

La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs. Investissement à des fins de diversification, possible perte partielle en capital. Le fonds peut servir de support aux contrats d'assurance vie en unités de compte. Ces parts ne sont pas autorisés aux « US Person ».

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Cet OPCVM est classé 2 sur 7, qui est « une classe de risque basse ». Il est classé dans cette catégorie en raison de son exposition en instruments de taux plus forte ayant entraîné une volatilité tempérée et donc des variations moyennes de la valeur liquidative qui induisent un profil de risque et de rendement relativement tempéré.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. En outre, l'exposition en titres spéculatifs « high yield » peut induire un risque de défaillance des émetteurs.

L'OPCVM est soumis à un risque de perte en capital.

RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Le risque de liquidité ; le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du fonds dans son ensemble.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés, représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances au cours des 10 dernières années ainsi que la performance moyenne. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénarios- Investissement 10 000 euros		1 an	Si vous sortez après 2 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	8 264.01€	8 781.59€
	Rendement annuel moyen	-17.36%	-6.29%
Scénario défavorable	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	9 240.33€	9 287.61€
	Rendement annuel moyen	-7.60%	-3.63%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	9 749.26€	9 809.889€
	Rendement annuel moyen	-2.51%	-0.96%
Scénario favorable	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	10 301.01€	10 275.09€
	Rendement annuel moyen	3.01%	1.37%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2020

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2021

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2022

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

Que se passe t'il si TRUSTEAM FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la SGP. En cas de défaillance de la SGP, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les

montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possible.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis. produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

Investissement de 10 000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	385€	472€
Incidence sur le rendement (réduction du rendement par an)	3.9%	2.4%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de +1.44 % avant déduction des coûts et de -0.96 % après cette déduction.

Composition des coûts

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie			Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3% maximum	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Néant	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.	0 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)			
Coûts de transaction de portefeuille	0.23%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.	23 EUR
Autres coûts récurrents	0.53%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	53 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions			
Commissions liées aux résultats	0.11%	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence [15% TTC max de la différence]	11EUR
Commissions d'intéressement	Néant	L'incidence des commissions d'intéressement. Néant	0 EUR

Ce tableau est conforme au règlement délégué (UE) 2021/2268 de la commission du 6/09/2021

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : Supérieure à 2 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissements du fonds.

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

TRUSTEAM FINANCE a établi et maintient une procédure opérationnelle en vue du traitement rapide et efficace des réclamations adressées par ses clients. Toute réclamation peut être transmise à TRUSTEAM FINANCE, 11 rue Berryer 75008 Paris France ou via notre adresse électronique conformite@trusteam.fr. La société de gestion accusera réception de la réclamation dans le délai de dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai. Sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées, elle apportera une réponse au client dans les deux mois suivant la réception de la réclamation. En cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF. Les coordonnées du médiateur de l'AMF sont les suivantes : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site www.amf-france.org.

Autres informations pertinentes

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : TRUSTEAM FINANCE, 11 rue Berryer 75008 Paris.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

La société de gestion peut mettre en œuvre le mécanisme de plafonnement des rachats permettant d'étaler les demandes de rachats des porteurs sur plusieurs valeurs liquidatives.

ADRESSE WEB : Ces documents sont également sur www.trusteam.fr

La responsabilité de TRUSTEAM FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

